



Plus-value impact fiscal de la cession

Par doume

Bonjour, je suis gérante majoritaire à 50% d'une SCI familiale qui a acquis en 02/2006 un bien. J'ai occupé ce bien à titre gratuit jusqu'en 07/2014. Mon ex-mari l'occupe seul depuis (mais n'est pas associé à la Sci). Ce bien va être mis en vente en 07/2022. La plus-value sur ce bien est de 190 000 ?. Pourriez-vous m'indiquer le montant sur ma part de l'impôt sur le revenu ainsi que celui des prélèvements sociaux liés à la vente du bien. Par avance je vous en remercie.